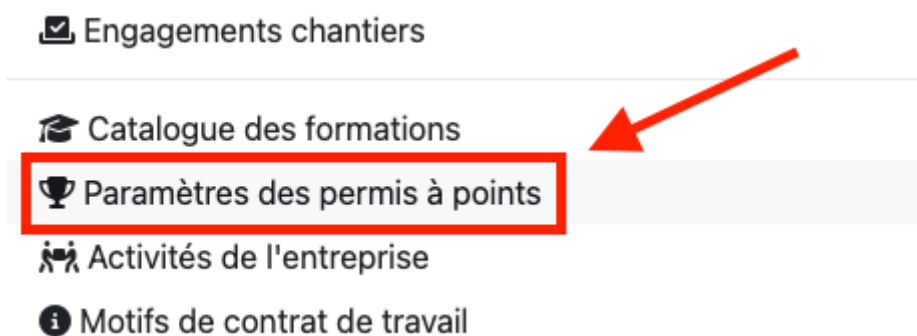


?? Paramétrer le permis à points

? Accéder aux paramètres

Le paramétrage est accessible depuis :

Paramétrage → Catégorie RH → Permis à point



Cette page permet de définir les règles utilisées par défaut lors de la création des challenges.

“ Cette page est visible uniquement pour les utilisateurs autorisés.

?? Onglet Paramètres généraux

Dans l'onglet **Paramètres généraux**, vous pouvez définir les valeurs par défaut du module.

Paramètres généraux des permis à points

Gérer les comportements

Notifications :

Nombre de jours avant la notification de rappel de fin de challenge :

7

jours

Nombre de jours avant la fin du challenge pour envoyer une première notification de rappel.

Fréquence de rappel après la première notification :

3

jours

Nombre de jours entre chaque notification de rappel après la première.

Services recevant les notifications :

x Appinov

Sélectionnez les services de l'entreprise qui recevront les notifications de challenge.

Points :

Nombre de points initial par participant :

0

points

Nombre de points attribués à chaque participant au début d'un challenge.

Limite de points négatifs :

-50

points

Limite en dessous de laquelle un participant apparaît dans la liste d'alerte. Peut être une valeur positive ou négative.

Enregistrer

Les principaux paramètres sont :

- Le nombre de jours avant la notification de fin de challenge ;
- La fréquence des rappels après la première notification ;
- Les services qui recevront les notifications ;
- Le nombre de points de départ d'un participant ;
- La limite de points négatifs.

?? Modifier les points de départ

Dans le champ **Points initiaux**, indiquez le nombre de points attribués à chaque participant au début d'un challenge.

Points :

Nombre de points initial par participant :

0

points

Nombre de points attribués à chaque participant au début d'un challenge.

Cette valeur est utilisée par défaut lors de la création d'un nouveau challenge.

Elle pourra toutefois être modifiée directement dans le formulaire de création du challenge.

?? Définir la limite de points négatifs

Le champ **Limite de points négatifs** permet de définir un seuil d'alerte.

Limite de points négatifs :

-50

points

Limite en dessous de laquelle un participant apparaît dans la liste d'alerte. Peut être une valeur positive ou négative.

Un collaborateur peut descendre sous cette limite. Le score n'est pas bloqué.

En revanche, il apparaîtra dans la liste des personnes ayant un score trop faible.

“ Cette limite sert uniquement à faciliter le suivi des situations à risque.

?? Paramétrer les notifications

Indiquez le nombre de jours avant la fin du challenge à partir duquel une notification doit être envoyée.

Par défaut, la notification est prévue **7 jours avant la fin du challenge**.

Notifications :

Nombre de jours avant la
notification de rappel de fin de
challenge :

7

jours

Nombre de jours avant la fin du challenge pour envoyer une première notification de rappel.

Fréquence de rappel après la
première notification :

3

jours

Nombre de jours entre chaque notification de rappel après la première.

Vous pouvez également indiquer une fréquence de rappel.

Exemple : si la fréquence est définie à **2 jours**, un rappel sera envoyé tous les 2 jours après la première notification.

?? Choisir les services notifiés

Sélectionnez les services qui doivent recevoir les notifications de fin de challenge.

Services recevant les
notifications :

× Appinov

Sélectionnez les services de l'entreprise qui recevront les notifications de challenge.

Seuls les services sélectionnés seront concernés par les notifications automatiques.

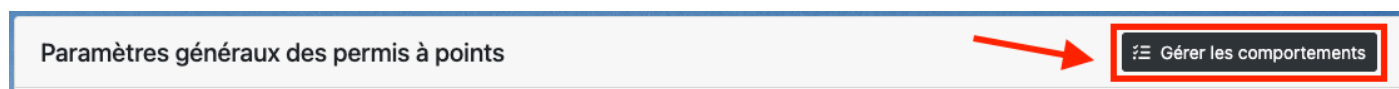
?? Gérer les catégories de comportements

? Accéder à la gestion des catégories

Depuis la page :

Paramétrage → Catégorie RH → Permis à point

ouvrez l'onglet **Gestion des comportements**.



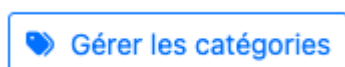
Les catégories permettent de regrouper les comportements par thème.

Exemples :

- Sécurité terrain ;
- Prévention ;
- Formation ;
- Non-conformité ;
- Bonne pratique.

? Créer une catégorie

Cliquez sur le bouton **Gérer les catégories** puis + **Ajouter**.



Gestion des catégories de comportement

Ajoutez, modifiez ou supprimez les catégories utilisées pour les comportements.

Nouvelle catégorie

Libellé de la catégorie

Nom affiché dans la liste des catégories de comportements.

+ Ajouter

Afficher 25 éléments

Rechercher :

Catégorie	Actions
Bonnes actions	
Conduite	
Crimes	

Affichage de l'élément 1 à 3 sur 3 éléments

Précédent

1

Suivant

Renseignez le nom de la catégorie, puis enregistrez.

[IMG]

La catégorie devient disponible lors de la création ou de la modification d'un comportement.

?? Modifier une catégorie

Depuis la liste des catégories, cliquez sur le bouton de modification.

Catégorie	Actions
Bonnes actions	

Modifiez le nom de la catégorie, puis enregistrez.

?? Supprimer une catégorie

Depuis la liste des catégories, cliquez sur le bouton de suppression.

Catégorie	Actions
Bonnes actions	

Une confirmation peut être demandée avant la suppression.

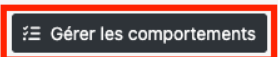
“ Une catégorie utilisée par des comportements peut ne pas être supprimable selon la configuration du logiciel.

? Gérer les comportements

? Consulter les comportements

Les comportements sont accessibles depuis :

Paramétrage → Catégorie RH → Permis à point → Gestion des comportements

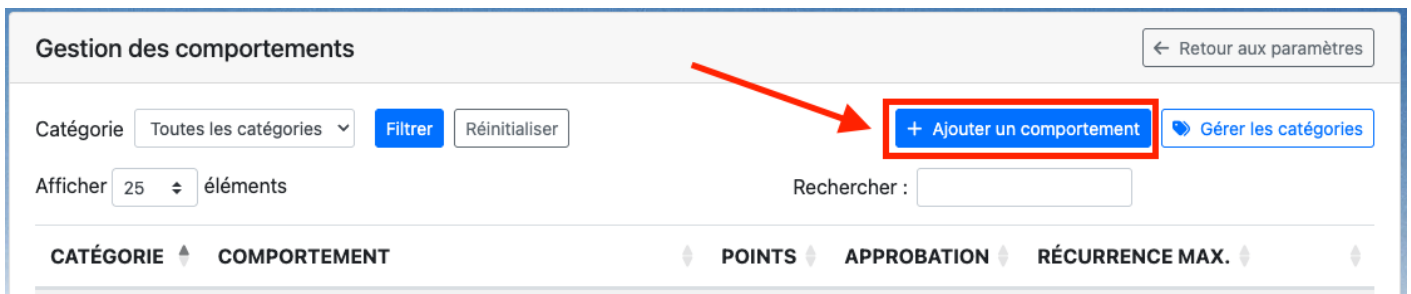
Paramètres généraux des permis à points	
---	---

La liste affiche les comportements disponibles pour les challenges.

Vous pouvez les trier ou les filtrer par catégorie.

? Créer un comportement

Cliquez sur le bouton de création d'un comportement.



Gestion des comportements

← Retour aux paramètres

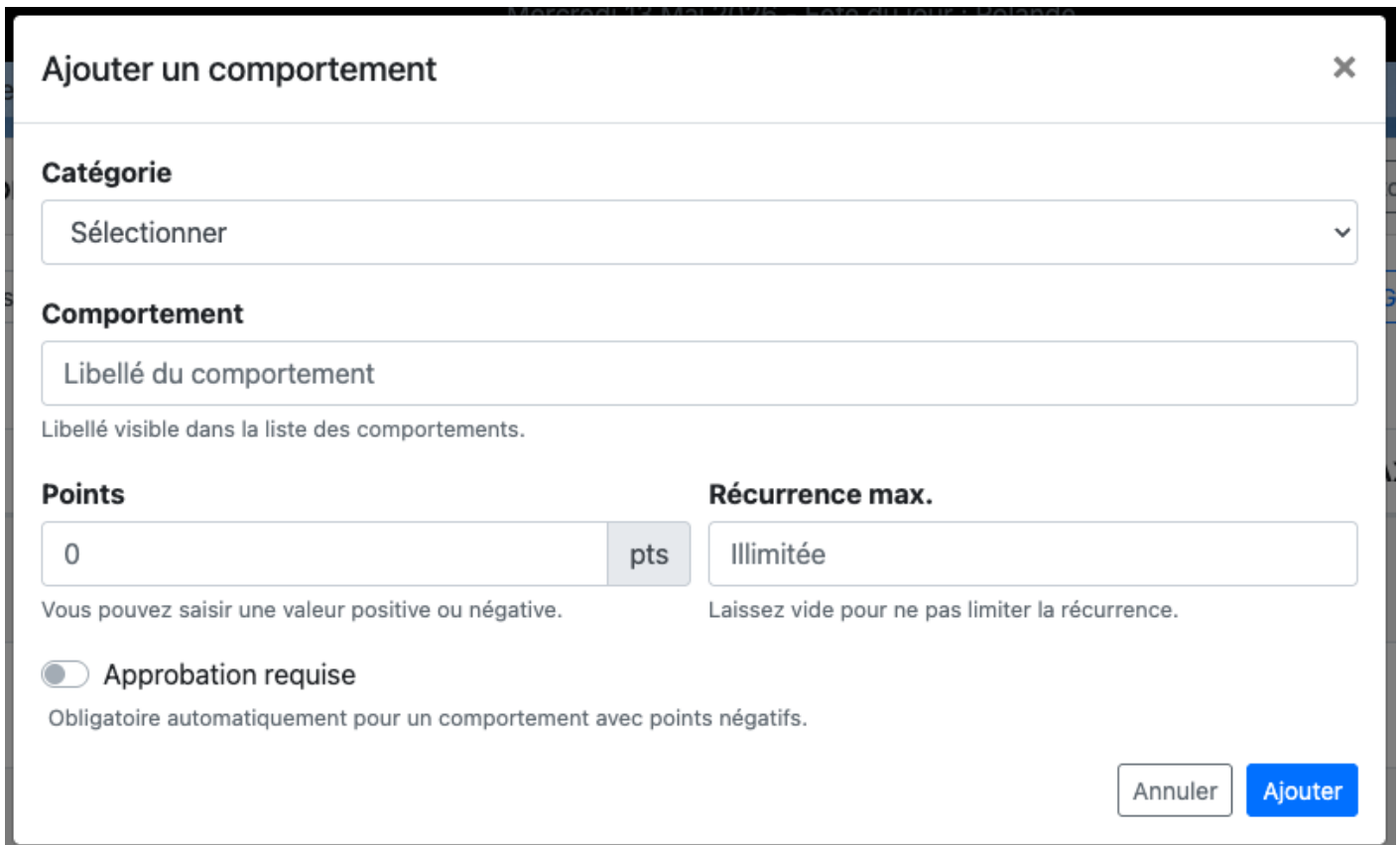
Catégorie Toutes les catégories ▼ Filtrer Réinitialiser

Ajouter un comportement + Gérer les catégories

Afficher 25 éléments Rechercher :

CATÉGORIE COMPORTEMENT POINTS APPROBATION RÉCURRENCE MAX.

Le formulaire de création s'ouvre.



Ajouter un comportement

Catégorie Sélectionner ▼

Comportement Libellé du comportement

Libellé visible dans la liste des comportements.

Points 0 pts Récurrence max. Illimitée

Vous pouvez saisir une valeur positive ou négative. Laissez vide pour ne pas limiter la récurrence.

☐ Approbation requise

Obligatoire automatiquement pour un comportement avec points négatifs.

Annuler Ajouter

?? Étape 1 — Renseigner le nom du comportement

Dans le champ **Nom**, saisissez l'intitulé du comportement.

Choisissez un nom clair et compréhensible par les personnes qui utiliseront le module.

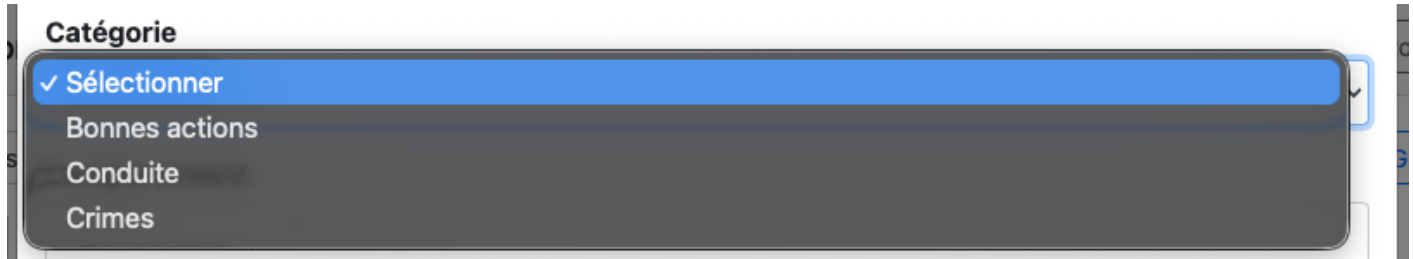
Exemples :

- Port des EPI respecté ;
- Non-respect d'une consigne de sécurité ;
- Signalement d'une situation dangereuse ;

- Participation à un quart d'heure sécurité.

?? Étape 2 — Choisir une catégorie

Sélectionnez la catégorie du comportement à l'aide du menu déroulant.



A screenshot of a web form showing a dropdown menu. The menu is titled "Catégorie" and is open, displaying four options: "Sélectionner" (highlighted with a blue bar and a checkmark), "Bonnes actions", "Conduite", and "Crimes".

?? Étape 3 — Renseigner les points

Dans le champ **Points**, indiquez la valeur du comportement.

- Une valeur positive ajoute des points ;
- Une valeur négative retire des points.

Points



A screenshot of a text input field labeled "Points". The field contains the number "12" and a "pts" unit button to its right.

Vous pouvez saisir une valeur positive ou négative.

“ Une action négative nécessite une validation par la direction avant d’être prise en compte dans le score.

?? Étape 4 — Définir le nombre maximum d’attributions

Le champ de récurrence permet de limiter le nombre de fois où le même comportement peut être attribué à une même personne pendant un challenge.

Réurrence max.

Illimitée

Laissez vide pour ne pas limiter la récurrence.

Exemple : si la valeur est **1**, ce comportement ne pourra être attribué qu'une seule fois au même participant sur le challenge.

Laissez le champ vide si aucune limite n'est nécessaire.

?? Étape 5 — Choisir si une validation est nécessaire

Activez l'option de validation si l'action doit être confirmée par la direction avant d'être comptabilisée.



Approbation requise

Obligatoire automatiquement pour un comportement avec points négatifs.

Pour les comportements positifs, cette validation est facultative selon le fonctionnement souhaité.

Pour les comportements négatifs, la validation est obligatoire, sauf exception prévue par votre organisation.

? Enregistrer le comportement

Une fois les informations renseignées, cliquez sur **Enregistrer**.

Le comportement est ajouté à la liste et peut être utilisé lors de l'ajout d'une action.

?? Modifier un comportement

Depuis la liste des comportements, cliquez sur le bouton de modification.

[+ Ajouter un comportement](#)[Gerer les categories](#)Rechercher :

POINTS ▾

APPROBATION ▾

RÉCURRENCE MAX. ▾

10	Non	-	 
10	Oui	5	 
-10	Oui	-	 

Modifiez les informations nécessaires, puis enregistrez.

“ Les actions déjà créées conservent les informations du comportement au moment où elles ont été enregistrées.

?? Supprimer un comportement

Depuis la liste des comportements, cliquez sur le bouton de suppression.

[+ Ajouter un comportement](#)[Gerer les categories](#)

Rechercher :

POINTS

APPROBATION

RÉCURRENCE MAX.

10	Non	-	 
10	Oui	5	 
-10	Oui	-	 

Le comportement ne sera plus proposé lors de l'ajout d'une nouvelle action.

Révision #2

Créé 2026-05-13 14:08:00 UTC par Anton RIVIERE

Mis à jour 2026-05-13 15:08:40 UTC par Anton RIVIERE